

## Est-ce du harcélement ? Puis-je porter plainte ?

Par ptitemarmotte, le 16/04/2016 à 19:25

Bonsoir,

Mon ex, dont je suis séparée depuis bientôt un an, ne cesse de m'envoyer des sms ou mails pour me proposer des sorties, de m'envoyer des photos de ses nouvelles conquêtes dévêtues, de m'insulter lorsque je ne réponds pas, de m'envoyer des propos blessants à propos de ma famille, ma situation. Ce jour, n'en pouvant plus je lui ai dit que j'allais aller chez lui car j'avais encore ses clés (ce qui est faux). De suite, monsieur m'a dit que dans ce cas, il gardait le message pour porter plainte. Mais moi, puis-je porter plainte pour tous ces messages remplis de cruauté qu'il m'envoie depuis très longtemps? (il le faisait déjà lorsque nous étions ensemble et qu'il y avait des bas) . Le fait de me salir en me disant maintenant que lorsque nous étions ensemble il m'a trompée avec une telle ou une telle est pour moi de la destruction psychologique. Je lui ai dit que j'allais porter plainte ce qui l'a fait rire. Il m'a répondu du genre pauvre fille tu es une incapable je peux dormir sur mes deux oreille. Puis je faire quelque chose pour que tout cela cesse ?

Par morobar, le 17/04/2016 à 18:00

Hé bien comme vous l'avez dit porter plainte pour le harcèlement dont vous faites état.